

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2013

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - (N° 1380)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL239

présenté par
M. Denaja, rapporteur

ARTICLE 2 TER

A l'alinéa 3, substituer par deux fois aux mots :

« d'accueil »,

les mots :

« d'éducation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.